

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Chartrons Grand-Parc Jardin Public

Mardi 7 décembre 2021, salle des fêtes Bordeaux Grand-Parc



Etaient présents :

- 102 habitants
- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
- Bernard Blanc, Maire-adjoint du quartier Chartrons Grand-Parc Jardin Public
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Amine Smihi, Adjoint au maire chargé de la tranquillité publique, de la sécurité et de la prévention
- Pascale Bousquet-Pitt, Maire-adjointe du quartier Caudéran
- Sandrine Jacotot, Adjointe au maire chargée des commerces, des marchés et des animations de proximité

- Véronique Seyral, Adjointe au maire chargée des quartiers prioritaires politique de la ville
- Tiphaine Ardouin, Conseillère municipale déléguée pour les relations internes et éthiques
- Marie-Julie Poulat, Conseillère municipale déléguée pour la participation, de l'engagement citoyen et des relations avec les instances de concertation et les quartiers
- Eve Demange, Conseillère municipale déléguée pour la résilience alimentaire
- Patrick Papadato, Conseiller municipal délégué pour la voirie, la mobilité, l'accessibilité et le stationnement
- Guillaume Mangane, Christophe Naud, Christophe Ricard, Mairie de quartier Chartrons Grand-Parc Jardin Public
- Véronique Augé, assistante de Bernard Blanc
- Marie Poulain, Direction de l'habitat
- Pierre Vaxelaire, Direction des espaces verts
- Yohan Delmaire, Mickaël Fesseau, Yvan Beregi, Marc Nour, Malika, Salle des fêtes Bordeaux Grand-Parc
- Bénédicte Boruta, Aquitanis
- Pauline Berlioz, Le Petit Parc
- Cédric Ploton, Clinique Bordeaux Nord
- Sébastien Favant, Ville envie
- Stevens Coulombel, BNP Paribas Immobilier
- Oriane Lefeuve, Pauline Legardien, Mission Démocratie Permanente

INTRODUCTION DE BERNARD BLANC

Bonsoir, je tiens à vous remercier pour votre présence. Je suis heureux de vous accueillir à la Salle des fêtes Bordeaux Grand-Parc, un grand merci à Yohan Delmaire et son équipe. Je remercie également mes amis du conseil municipal et les responsables des services de la Ville.

Je rappelle qu'il faut respecter les gestes barrière et garder le masque pendant toute la réunion.

Pierre Hurmic ne pourra pas être parmi nous puisqu'il est cas contact mais il interviendra en visio.

Les projets pour le quartier seront présentés et un large temps d'échanges avec les habitants est prévu en deuxième partie.

INTRODUCTION DE PIERRE HURMIC

Mesdames et Messieurs, bienvenue à ce Conseil de quartier. Je vous présente toutes mes excuses mais je suis cas contact ce qui me prive de vous rencontrer.

Merci à toutes et tous de votre présence nombreuse pour faire vivre les échanges directs et le dialogue de proximité entre habitants et élus.

Permettez-moi d'abord de remercier Bernard Blanc, votre Maire adjoint de quartier, pour son accueil ce soir et son engagement au quotidien pour défendre les intérêts de votre quartier.

Je remercie également les élus et les services qui interviendront au cours des échanges, et particulièrement la toute nouvelle mission démocratie permanente que nous avons créée ainsi que les équipes de la Mairie de quartier.

Je salue enfin les élus n'appartenant pas à la majorité qui ont fait le déplacement ce soir et seront, je le sais, attentifs aux échanges.

Je laisserai Bernard prendre la main sur la suite du déroulé de la soirée, mais avant cela je voulais rendre compte devant vous de orientations importantes de notre politique municipale : le programme « pour une Ville apaisée » et les assises de la démocratie permanente.

La Ville apaisée

Le programme « pour une ville apaisée » vise à assurer la sécurité, le bien-être et la santé des habitants dans le double contexte de l'urgence climatique et de la saturation de l'espace urbain.

L'objectif est d'apaiser l'espace public et de développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle.

C'est pourquoi :

- Nous cherchons à résorber les discontinuités cyclables et sécuriser la place du vélo (bicyclettes, arceaux vélo, vélo box).
- Nous avons lancé l'opération « Ma rue respire » chaque premier dimanche du mois pour réserver des zones aux circulations non polluantes : vélo, roller, trottinette, skateboard, piétons, usagers des transports en commun... Cette opération concerne l'ensemble du secteur de la Rue Notre-Dame et préfigure sa piétonisation totale dans le courant du mandat comme ce sera détaillé pendant la réunion.
- nous sécurisons également l'abord des écoles avec « la rue aux enfants » dès la prochaine rentrée de janvier 2022 pour les écoles David Johnston et Montgolfier de même, comme ce sera détaillé plus tard.
- S'y ajoutent maintenant les espaces sans tabac, là aussi aux abords des écoles.
- Nous multiplions les stations d'auto-partage notamment pour aider les ménages qui souhaitent se séparer de leur 2^{ème} voiture.

Bref, nous activons tous les leviers pour construire des solutions pérennes aux problèmes que vous nous remontez.

La démocratie permanente

J'avais eu l'occasion de vous en parler : de mai à début novembre, nous avons organisé nos Assises de la démocratie permanente.

Avant même celles-ci, nous avons pris deux décisions importantes :

- Nous avons créé une « mission démocratie permanente » pour nous donner les moyens de nos ambitions : la démocratie n'est pas un vain mot, c'est selon son étymologie même le pouvoir du peuple.
- Je rappelle souvent que la politique ne doit pas être l'art d'empêcher les citoyens de se mêler de ce qui les regarde.
- C'est l'objet de la deuxième décision : ces derniers mois nous avons organisé une tournée du « Parlement mobile » dans les 8 quartiers de Bordeaux, une tournée qui sera appelée à se renouveler chaque année pour « aller vers » les citoyens et permettre l'expression et la prise en compte de la parole de toutes et tous.

Pour donner une suite concrète à ces assises, nous sommes donc en train de finaliser la rédaction du « contrat démocratique » de Bordeaux qui unira les habitants, les élus et les agents de la Ville.

RETOUR SUR LES ASSISES DE LA DEMOCRATIE PERMANENTE



Démocratie Permanente

RETOUR SUR LES ASSISES DE LA DEMOCRATIE PERMANENTE

- Tournée du Parlement mobile dans les 8 quartiers
- 3 questionnaires en ligne
- 3 web conférences
- 3 ateliers de co-construction du contrat démocratique
- Des entretiens individuels avec des citoyens engagés
- Des rencontres avec des associations, des services de la ville, des élu.e.s du conseil municipal dans sa pluralité
- 3.000 participants et contributeurs sur la totalité de la démarche



LE PARLEMENT MOBILE PLACE DE L'EUROPE

Jeudi 26 août 2021



216 personnes présentes tout au long de la journée



VOS IDEES POUR LA DEMOCRATIE PERMANENTE

- « Un café qui soit lieu de rencontres, de vie et de débats »
- « Mettre des tiers lieux au sein de l'espace public pour réinventer le rapport à l'autre » « Apaiser les relations entre habitants »
- « Compliqué car tout est numérisé »
- « Enseigner aux jeunes la prise de parole et ce qu'est la participation citoyenne »
- « Créer une fête des voisins élargie » « Faire des forums pour informer les gens »
- « Ouvrir les cours d'école aux citoyens du quartier pour permettre un lieu de rencontre » « Faciliter l'accès aux salles »
- « Mettre l'accent sur l'intergénérationnel permet de créer un levier d'insertion et/ou d'inclusion »



Les prochaines étapes

Vos idées et celles des habitants et habitantes de tous les quartiers de Bordeaux ont nourri le nouveau contrat démocratique pour la démocratie permanente, en cours de finalisation,

Il sera présenté au conseil municipal du 8 février 2022.

POUR

1. Faire vivre des espaces de dialogue à l'initiative de la ville
2. Encourager, faciliter et valoriser l'engagement citoyen
3. Garantir les conditions d'un débat éclairé
4. Expérimenter de nouvelles solutions démocratiques



PRESENTATION DE LA VILLE APAISEE

BORDEAUX GRANDEUR NATURE / POUR UNE VILLE APAISEE

Principales mesures proposées, partagées avec les habitants

01 - QUARTIERS APAISES

En Janvier 2022 :

504 km soit 89% des rues

64 km soit 11% des rues

Aujourd'hui : 210 km de voies dont la vitesse est inférieure ou égale à 30 km/h (zone 30, limitation à 50 km/h, zone de rencontre et aire piétonnes) soit 37% des rues

358 km de voies dont la vitesse est limitée à 50 km/h soit 63% des rues

Quels critères retenus pour maintenir des axes à 50 km/h ?

- Grandes périphériques dans la ville.
- Présence d'un aménagement cyclable sécurisé.
- Présence de zones d'activités ou commerciales.
- Étude au cas par cas, quartier par quartier.

01 - QUARTIERS APAISES : ÉVITER LE TRAFIC DE TRANSIT DANS LES QUARTIERS

Aujourd'hui

Un trafic de transit traversant les quartiers

Demain

Contournement des quartiers par les grands axes

01 - QUARTIERS APAISES : MIEUX PARTAGER L'ESPACE PUBLIC

Aujourd'hui

Les zones 30 incident physiquement à ralentir car elles comprennent :

- Sécurisation des double-sens cyclables.
- Suppression des feux.

La totalité de la ville passe à 30 km/h. Circuler à 50 km/h sera demain l'exception.

+ 3,4 km de rocade à 90 km/h

+ 1,7 km d'avenue Allier d'Aquitaine à 70 km/h

Demain

• Rétrécissement des voies.

• Augmentation de la taille des pistes cyclables.

• Généralisation de la priorité à droite.

Des zones 30 dans toute la ville

01 - QUARTIERS APAISES : + 25 HA DE ZONE PIÉTONNE DANS LE CENTRE-VILLE D'ICI 2023

Aujourd'hui : 40 ha de zone piétonne

En 2026 : la totalité de l'intra cours en zone de rencontre

Demain : 65 ha

• Extension du secteur à contrôle d'accès du centre-ville et suppression des itinéraires malins.

• Seuls 3 accès aux trois parkings (C. Julian, Pey Berland, Victor Hugo) accessibles en voiture.

01 - QUARTIERS APAISES : MIEUX PARTAGER L'ESPACE PUBLIC

Aujourd'hui

Les zones 30 incident physiquement à ralentir car elles comprennent :

- Sécurisation des double-sens cyclables.
- Suppression des feux.

La totalité de la ville passe à 30 km/h. Circuler à 50 km/h sera demain l'exception.

+ 3,4 km de rocade à 90 km/h

+ 1,7 km d'avenue Allier d'Aquitaine à 70 km/h

Demain

• Rétrécissement des voies.

• Augmentation de la taille des pistes cyclables.

• Généralisation de la priorité à droite.

Des zones 30 dans toute la ville

01 - QUARTIERS APAISES : + 25 HA DE ZONE PIÉTONNE DANS LE CENTRE-VILLE D'ICI 2023

Aujourd'hui : 40 ha de zone piétonne

En 2026 : la totalité de l'intra cours en zone de rencontre

Demain : 65 ha

• Extension du secteur à contrôle d'accès du centre-ville et suppression des itinéraires malins.

• Seuls 3 accès aux trois parkings (C. Julian, Pey Berland, Victor Hugo) accessibles en voiture.

01 - QUARTIERS APAISES : MIEUX PARTAGER L'ESPACE PUBLIC

Aujourd'hui

Les zones 30 incident physiquement à ralentir car elles comprennent :

- Sécurisation des double-sens cyclables.
- Suppression des feux.

La totalité de la ville passe à 30 km/h. Circuler à 50 km/h sera demain l'exception.

+ 3,4 km de rocade à 90 km/h

+ 1,7 km d'avenue Allier d'Aquitaine à 70 km/h

Demain

• Rétrécissement des voies.

• Augmentation de la taille des pistes cyclables.

• Généralisation de la priorité à droite.

Des zones 30 dans toute la ville

01 - QUARTIERS APAISES : + 25 HA DE ZONE PIÉTONNE DANS LE CENTRE-VILLE D'ICI 2023

Aujourd'hui : 40 ha de zone piétonne

En 2026 : la totalité de l'intra cours en zone de rencontre

Demain : 65 ha

• Extension du secteur à contrôle d'accès du centre-ville et suppression des itinéraires malins.

• Seuls 3 accès aux trois parkings (C. Julian, Pey Berland, Victor Hugo) accessibles en voiture.

02 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : BORDEAUX À GRANDS PAS

La majeure partie des quartiers bordelais se trouvent à moins de 4 km de Pey-Berland.

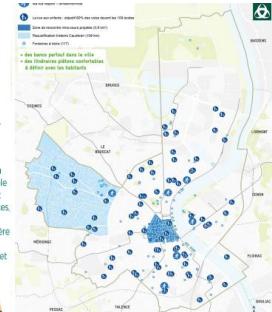
Objectifs:
permettre de taller les « points noirs » rendre la marche plus confortable et attractive accessible à tous ; créer des itinéraires marchables reliant les principaux lieux de vie du quotidien-services, commerces, loisirs, équipements, quartiers d'emplois... et s'appuyant sur la trame paysagère de la ville renforcée par de la végétalisation et offrant du confort (fontaines, bancs et ombre) et une accessibilité à tous les piétons.



02 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : MAILLER LE RÉSEAU CYCLABLE

+ 14 km en 1 an
(hors couloirs bus, hors aménagements provisoires urbanisme tactique).

+ 28 km d'ici 2026
(hors couloirs bus).



Projet soumis à la concertation Tivoli/Rivière/Lasèpape/Arsenal



Projet espace public Tivoli/Rivière/Lasèpape/Arsenal



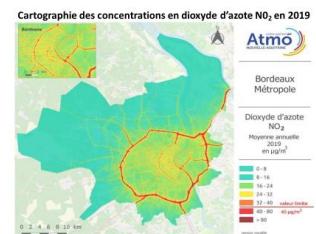
Plan de circulation expérimenté



Un enjeu de santé publique



- Le rapport Atmo Nouvelle-Aquitaine* : pollution de l'air extérieur autour des établissements sensibles
- Un constat : des dépassements de seuil réguliers aux abords des écoles, des crèches, etc.



Comment cela fonctionne?



- Améliorer la sécurité des enfants aux abords des écoles
- Rompre les chaînes de déplacement en voiture des parents
- Former de futurs adultes moins dépendants à la voiture
- Encourager l'activité physique (marche, vélo, etc.)
- Développer l'autonomie des enfants et le lien social dans la rue
- Réduire les nuisances (trafic, bruit, vitesse, etc.) et les conflits d'usages sur l'espace public

OBJECTIF : 80% des écoles de la Ville disposant d'une Rue aux Enfants



- La rue dans laquelle se situe l'école est fermée à la circulation :
 - En fermeture temporaire, la rue est fermée les jours d'école 30 min autour des horaires d'entrée/sortie
 - En fermeture permanente, la rue est piétonnisée tout le temps.
- A l'entrée de la rue, une barrière pivotante avec une clé pour son ouverture et sa fermeture est installée.
- Les agents des écoles gèrent la fermeture et la réouverture (si temporaire) de la rue.





Dans le quartier...

Mise en place : 3 janvier 2022

- École David Johnston – Rue Barada
- École Montgolfier – Rue Montgolfier
- A l'étude pour 2022/2023
- École Berthelot – Rue Berthelot
- École Condorcet – Impasse Prémeynard



Des espaces sans tabac devant les écoles



Dans le cadre du Mois sans tabac
Sur proposition de la Ligue Contre le Cancer

- Arrêté d'interdiction de fumer
- Du lundi au vendredi de 7h à 19h
- Périmètre de 50 mètres autour des écoles
- A venir : autour des crèches



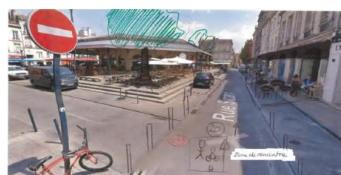
Ma rue respire dans le quartier Chartrons Grand-Parc Jardin Public



- De 10h à 18h
- Tous les 1^{ers} dimanches
- De septembre à juin



Piétonnisation du secteur des Chartrons



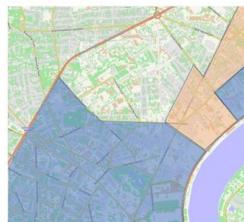
- Même périmètre que Ma Rue Respiré
- Contrôle d'accès par des bornes automatiques
- Carte d'accès pour les riverains
- Accès possible pour les personnes à mobilité réduite, les livraisons, les professionnels de santé...
- L'ensemble de la voirie devient zone de rencontre : piétons et vélos prioritaires sur la chaussée, vitesse limitée à 20km/h
- Végétalisation de la place du marché des Chartrons et concertation avec les commerçants pour redistribuer les emplacements de terrasses



Consultation sur la mise en stationnement payant (Chartrons)



Réunion publique
Lundi 17 janvier à 18h30
Salle Gouffrand (23 rue Gouffrand)
> reportée



Déjà payant



Zone soumise à la consultation



Permis de végétaliser



- Demandes individuelles ou collectives
- Mini-fosses à planter
- Jardinières
- Autres plantations
- Semis dans les interstices
- Formulaire en ligne ou RDV en Mairie de Quartier



Permis de végétaliser



Projets en cours :

- Impasse de la prairie
- Rue Ramonet
- Rue Barreyre (entre Saint Louis et Jardin Public)
- Rue André Bac
- Rue Huyard
- Place du marché des Chartrons (le long de l'église)



PROJETS DU QUARTIER

1. Centre commercial Europe

BORDEAUX GRAND PARC – CENTRE COMMERCIAL EUROPE Un projet en devenir



ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU GRAND PARC

- DE NOMBREUSES OPERATIONS SONT DÉJÀ EN COURS :
 - Environ 900 logements réalisables (GDF, Havoc, Odéon)
 - Des équipements : Réhabilitation de la Salle des fêtes, crèche, parking...;
 - De nouvelles constructions : Locus Solis, Le Lémanic, Opéra-Charmotte, Le Pôle Solidarité, le Cours
 - Des espaces publics aménagés : la place de l'Europe, le cours de Laze, le rue Pinay, le parc Flory...

DES CHANTIERS EN COURS

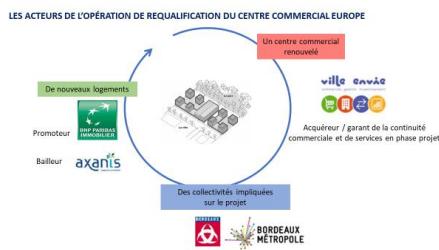
- La phase 1 du parc
- Les plots Offenbach
- L'extension de la rue Schweitzer
- Les espaces sportifs du GPS
- Les réhabilitations de logements (Pinay et Zola)

DES PROJETS EN PHASE ÉTUDE

- La tour Europe
- Le centre commercial Europe



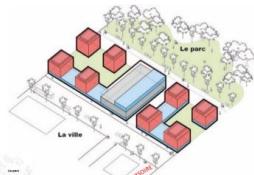
42



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

LES GRANDS ENJEUX DU PROJET AU COEUR D'UN QUARTIER EN RENOUVELLEMENT URBAIN :

- Développer l'attractivité des commerces et la complémentarité de l'offre.
- Animer l'espace public tout en améliorant la sécurité.
- Restaurer la végétation, l'ouvrir sur le parc.
- Proposer des lieux de séjours et confortables évolutsifs et généreux.
- Proposer un projet respectueux de son environnement avec un impact maîtrisé.



Une programmation mixte logements en accession libre et en accession à la propriété et services, parking souterrain

Env. 277 logements

Env. 7 000 m² de surface commerciale et services de proximité

Env. 362 places de stationnement mutualisé

UN PROJET MIXTE RELIANT LE PARC ET LA PLACE DE L'EUROPE



DES CHOIX CONSTRUCTIFS ENGAGÉS ET RÉFLÉCHIS

DES Systèmes Constructifs et Matériaux Adaptés au Contexte

Des ambitions pour contribuer à un projet bas carbone avec l'utilisation notamment de :

- béton bas carbone
- matériaux bio-sourcés



Un projet adapté au territoire en l'inscrivant dans la démarche

- favoriser la solarisation et l'éclairage naturel
- favoriser la ventilation naturelle et le renouvellement d'air et qualité
- diminuer la consommation et réduire le besoin en chauffage
- favoriser la végétalisation, la biodiversité et la gestion des eaux de pluie



Pour les logements : Une programmation diversifiée

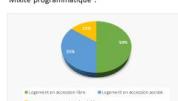
Environ 277 logements :

- des propriétés adaptées orientées vers des propriétaires occupants,
- des logements évolutifs favorisant l'ensemble du parcours résidentiel,
- des logements modulables,
- des prix attractifs.

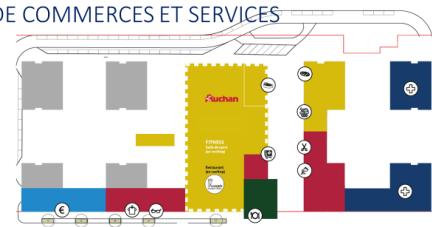


Par exemple, un T2 offre une surface de plus de 51 m², des cloisons ont été enlevées pour créer un bureau ou une chambre d'accès pour recevoir des convives.

Mixité programmatique :



LE PROJET A TERMES : UNE OFFRE COMPLETE DE COMMERCES ET SERVICES



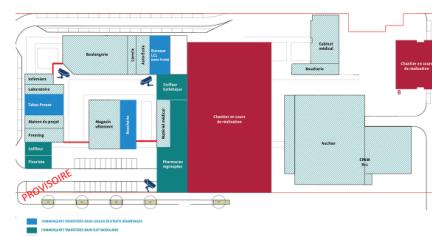
46

UNE POLARITÉ PROVISOIRE Pérenne ET EFFICIENTE : soutien des commerçants historiques



47

LE CŒUR COMMERCANT A partir de 2022

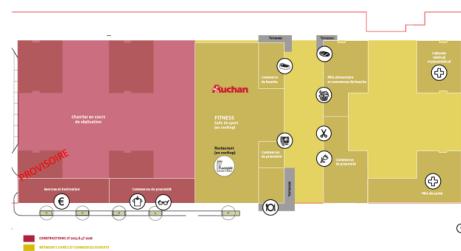


50

LE CŒUR COMMERCANT mi 2024



LE CŒUR COMMERCANT A partir de fin 2025



UN CHANGEMENT D'ATTRACTIVITÉ ET
D'IMAGE FORT

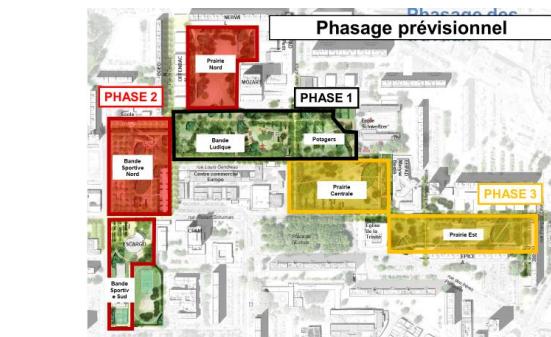
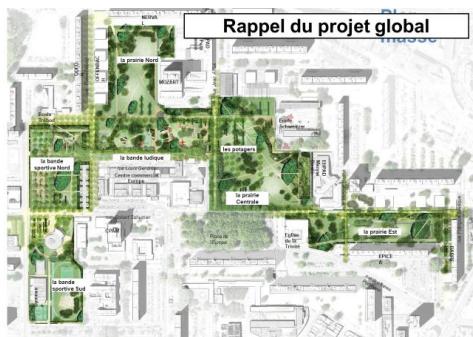
-  Maintien de l'activité pendant le chantier
-  Construction d'une offre sur mesure et cohérente
-  Ville Envie assurera en direct la gestion durable et de proximité de l'ensemble

53

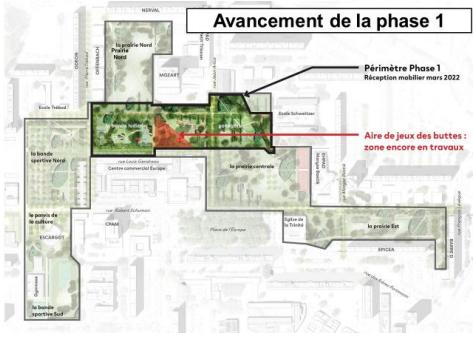
54

55

2. Parc du Grand-Parc



Avancement de la phase 1



Présentation de la fusée



Le projet

- Créer un espace de rencontre en co-construction avec les structures du quartier, les habitants



Le planning

- Début 2022 : ateliers de conception avec les associations, les habitants, ... : définir l'usage, la forme, construire une maquette
- Printemps 2022 : choix d'une entreprise pour la réalisation définitive
- Eté / automne 2022 : réalisation de l'ouvrage définitif



Une inauguration de la première phase est prévue ce samedi 11 décembre à 15h au niveau des jardins partagés.

timelaps.

ECHANGES AVEC LES HABITANTS

Concernant la restructuration du centre commercial Europe, 8 immeubles seront construits. De combien d'étages ? Il y aura aussi 280 logements donc beaucoup de personnes supplémentaires mais je m'interroge car nous connaissons beaucoup de problèmes dans notre quartier.

Sébastien Favant : Ce seront des immeubles de 5 étages. Ce nouvel apport de populations sera en accession (environ 800 personnes). Ce projet est intégré avec de nouveaux habitants qui achètent leur logement. Les logements donnent sur la rue et la rue donne sur le parc. Le projet vise une amélioration du cadre de vie avec un réaménagement du cœur de quartier.

On souffre d'un manque de locaux associatifs dans ce quartier de 10 000 habitants de logements sociaux. Aquitanis nous doit des mètres carrés sociaux au prorata du nombre d'habitants. Les associations de solidarité sont sans locaux. Le club de foot n'est pas relogé. Il faut aider les jeunes du quartier.

Bernard Blanc : On aide plusieurs associations. Le centre social sera conservé et aménagé pour héberger certaines associations. Il y a aussi un projet de ferme urbaine maraîchère. L'escargot sera réhabilité ce qui permettra de loger les associations dans de bonnes conditions. Les nouveaux préfabriqués Trébod sont également une solution. Il s'agit d'optimiser les locaux pour les associations et de les attribuer à celles qui sont les plus actives et qui répondent le plus aux attentes des habitants.

J'ai 50 familles en attente, je n'ai aucune aide. La mairie est absente, je n'arrive pas à les loger. Il y a des cas très difficiles. Il nous faudrait un local.

Bernard Blanc : Nous n'avons pas la possibilité de vous proposer un local à ce jour. Je m'engage à ce qu'Harmonie Lecerf, Adjointe au Maire de Bordeaux chargée de l'accès aux droits et des solidarités, vous rencontre pour qu'une solution soit étudiée.

On ne voit jamais le centre social sur les plans.

Bernard Blanc : La réhabilitation du centre social est prévue en phase 3.

Didier Jeanjean : Le centre social était promis à la destruction. Pierre Hurmic a fait le nécessaire pour qu'il soit conservé. Les plans sont anciens c'est pour cela que vous ne le voyez pas. Le projet de la fusée sera également revu pour coconstruire un objet de lien social et écrire l'histoire avec vous.

Vous parlez de démocratie participative. Pourquoi les habitants du Grand-Parc n'ont pas été sollicités sur le centre commercial ? J'espère que ce sera fait sur le centre social.

Bernard Blanc : Absolument. Une première réunion publique sur le centre commercial a d'ailleurs déjà eu lieu à la mairie de quartier le 21 octobre dernier.

Dans le registre mis à la disposition des habitants pour la modification du PLU, j'ai écrit le message suivant : Le centre commercial de l'Europe formé de bâtiments octogonaux et d'allées centrales découvertes recoupées par des allées perpendiculaires était à l'origine très transparent. Ouvert et offrant une multiplicité d'accès, il conjuguait légèreté et transparence. Sa faible hauteur (R+1) le rendait discret et caché des appartements des immeubles bien plus élevés. Dans un contexte aujourd'hui bien différent, il semble très important de conserver cet effet de cuvette de l'urbanisme du Grand-Parc : une cuvette de forme irrégulière avec l'espace central plus creux où sont nichés un certain nombre de services publics et de commerces. Les plus hauts bâtiments forment donc très volontairement les limites extérieures de la cité et limitent ainsi les

vues entre logements. C'est en découvrant cela que j'ai nommé dans mes remarques Central parc le cœur du Grand-Parc lors de l'enquête publique de la création du PLU en 2005 tout en tenant compte du difficile contexte des besoins actuels. Il importe de ne pas substituer au centre commercial bas et aéré, un ensemble bâti haut et massif qui porterait une très lourde atteinte aux qualités urbaines intrinsèques de la cité. Opposé aux dispositions d'origine, il serait en outre un volumineux obstacle central éloignant les habitants les uns des autres. Sauf à risquer l'incohérence, on peut difficilement décider d'avoir moins de parkings que souhaité par un opérateur dans une rue commerçante à créer très proche de la Gare Saint Jean et rajouter des parkings en hauteur au cœur d'un secteur d'habitat bien nommé Grand-Parc. Par contre, des parkings pourraient se faire en sous-sol.

Bernard Blanc : Merci pour ce témoignage.

Vous dites que le centre social accueillera des associations, c'est faux, il n'est pas en capacité. Je fais partie des associations oubliées. Les promesses ne sont pas tenues. Ça fait plus de 8 ans que le quartier est en réhabilitation, combien de jeunes ont contribué à ce projet ? Le quartier est très pauvre. Il faut débuter par l'embauche. Pourquoi ne pas embaucher les gens du quartier ? Les jeunes quand ils construisent quelque chose, ils n'ont pas envie de le détériorer. Il faut négocier des pourcentages d'intégration des jeunes dans les projets du quartier.

Bernard Blanc : Le projet « territoire zéro chômeur de longue durée » vise à réinsérer un certain nombre d'habitants dans la vie civile et le monde du travail. Il faut réfléchir collectivement à cette situation. Ce n'est pas simple.

Serait-il possible de travailler avec les bailleurs sur la propreté et de faire de la sensibilisation sur le civisme par rapport au problème de rats ?

Bernard Blanc : Je suis d'accord avec vous.

Bénédicte Boruta : La question des rongeurs est récurrente. Un travail est fait avec les services de la Ville et de Bordeaux Métropole pour mener des campagnes de dératisation et coordonner nos actions. Il y a aussi un travail avec les gardiens par rapport au système de bacs enterrés ou semi-enterrés. C'est plus facile en termes d'intervention mais nous faisons face à un afflux d'encombrants. Les gardiens traitent la question des ordures.

Bernard Blanc annonce que le café du Petit Parc va s'ouvrir prochainement, ce sera un lieu de restauration associatif, simple et à prix modéré.

Pauline Berlioz : Nous avons le projet de créer un nouveau lieu de convivialité dans le quartier. Nous espérons l'ouvrir dans la salle des fêtes et le con-construire le plus possible pour répondre aux attentes des habitants. Nous avons 40 familles adhérentes. N'hésitez pas à nous rejoindre. Nous serons le 18 décembre à la maison du projet pour créer un arbre à vœux collectif.

Concernant les commerces de fast food, il y a une modification du quartier à cause de cette activité. Les bacs poubelles restent sur les trottoirs. Le CFC reste ouvert jusqu'à 4h du matin. Les véhicules sont garés sur les boulevards et les scooters de livraison font des allers-retours bruyants.

Bernard Blanc : Nous avons dénoncé ces comportements. Ces commerces sont sous surveillance actuellement.

Sandrine Jacotot : Nous allons vérifier l'information. 4h du matin ce n'est pas raisonnable et nous allons voir si l'on peut résoudre le problème rapidement.

La résidence Kipling n'a pas de gardien, c'est dégoûtant, il y a des ordures sur le trottoir. Pourquoi ?

Bénédicte Boruta : Un gardien sera embauché en 2022.

Amine Smihi : Les rodéos sont des pratiques dangereuses. Nous avons saisi nos partenaires de nombreuses fois. Le secteur est sous vidéo surveillance, les faits sont donc constatés avec l'identité des véhicules. La flagrance est toutefois requise pour intervenir ce qui n'est pas toujours faisable. Il faut travailler pour avoir plus de disponibilité, d'îlotage pour faire cesser ces nuisances. Il faut aussi repenser l'espace public et casser ces grandes lignes droites et les espaces propices à ce type de pratique. Cela va prendre du temps car il faut penser les projets et voir la façon dont on peut les mettre en œuvre. Lorsque vousappelez la police municipale ou nationale, ce n'est pas parce qu'il n'y a pas une réaction immédiate que ce n'est pas pris en compte.

Je filme souvent ces rodéos mais ça ne sert à rien.

Amine Smihi : Pour caractériser un fait et que la justice s'en saisisse, il y a des règles complexes à respecter. Les preuves que vous pouvez fournir par vous-même ne sont pas forcément exploitables. Les véhicules sont identifiés de manière récurrente. Il faut ensuite que le parquet se saisisse des affaires pour faire cesser ces nuisances. Nous faisons remonter systématiquement tous ces faits à la cellule de sécurité publique commune avec la police nationale et la police municipale.

Pourquoi ne pas mettre des dos d'ânes pour créer des obstacles aux rodéos ?

Amine Smihi : C'est ce que j'appelle les propositions situationnelles. Les dos d'ânes génèrent d'autres problématiques mais font partie des pistes.

Le centre commercial a été réhabilité il y a moins de 20 ans, ce n'est pas une réussite. Quelles conclusions tirer de cet échec ? Également, je regrette la suppression du commissariat. Pour les services publics, la Ville a-t-elle sollicité l'Etat pour créer une maison France service ?

Bernard Blanc : Ce sont les pouvoirs publics qui décident de l'ouverture/la fermeture des commissariats. Concernant la maison France service, c'est une idée sur laquelle nous pouvons travailler.

Le souci du centre commercial c'est qu'il est refermé sur lui-même. Il n'est plus visible de l'extérieur. C'est important d'avoir un bas niveau au centre du quartier. Je souhaite également aborder le problème de parking dans le quartier. C'est payant tout autour et tout le monde vient se garer dans notre quartier. Par rapport à la mécanique sauvage, une aide à l'image du Garage moderne serait nécessaire. Les nouvelles constructions sont clôturées, il ne faut pas se refermer sur soi-même c'est dommage sinon.

Bernard Blanc : Merci pour votre témoignage.

CONCLUSION DE BERNARD BLANC

Je remercie mes collègues et amis de la Ville de Bordeaux. Je vous remercie pour votre présence et la qualité de nos échanges. N'oubliez pas l'inauguration de la première phase du parc du Grand-Parc samedi 11 décembre.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Fin de séance